

COMMUNE DE FRANCALTROFF
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2019

Désormais, dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 07.08.2015 dite « loi NOTRe », les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles du budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

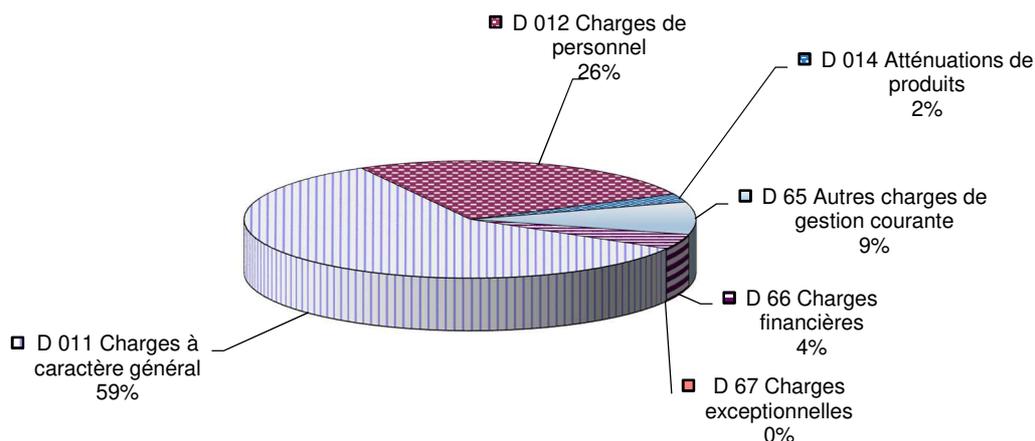
L'exercice 2018 a été marqué par :

Au niveau des dépenses de fonctionnement :

- La liquidation judiciaire de l'association OMAP qui avait en charge la gestion du périscolaire. Ce dernier a été repris par une nouvelle association : l'OPAL. De ce fait, la commune a versé un total de 138 000 € à ces associations afin que ce service puisse continuer (100 000 € OPAL, 38 000 € OMAP) (article 611 dans le chapitre 011 : charges à caractères générales)
- le départ d'un agent technique titulaire et remplacé par un agent non titulaire. De ce fait, les réalisations sont légèrement inférieures aux prévisions (chapitre 012 : charges de personnel)
- la démission d'un adjoint. Cela a entraîné une légère diminution de l'article 6531 : Indemnités du chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Chapitres	Prévisions 2018	réalisations 2018
<i>D 011 Charges à caractère général</i>	334 250,00 €	328 806,65 €
<i>D 012 Charges de personnel</i>	163 650,00 €	144 965,23 €
<i>D 014 Atténuations de produits</i>	13 123,00 €	13 123,00 €
<i>D 65 Autres charges de gestion courante</i>	54 700,00 €	50 153,73 €
<i>D 66 Charges financières</i>	24 500,00 €	23 461,84 €
<i>D 67 Charges exceptionnelles</i>	15 882,45 €	0,00 €

Dépenses de fonctionnement

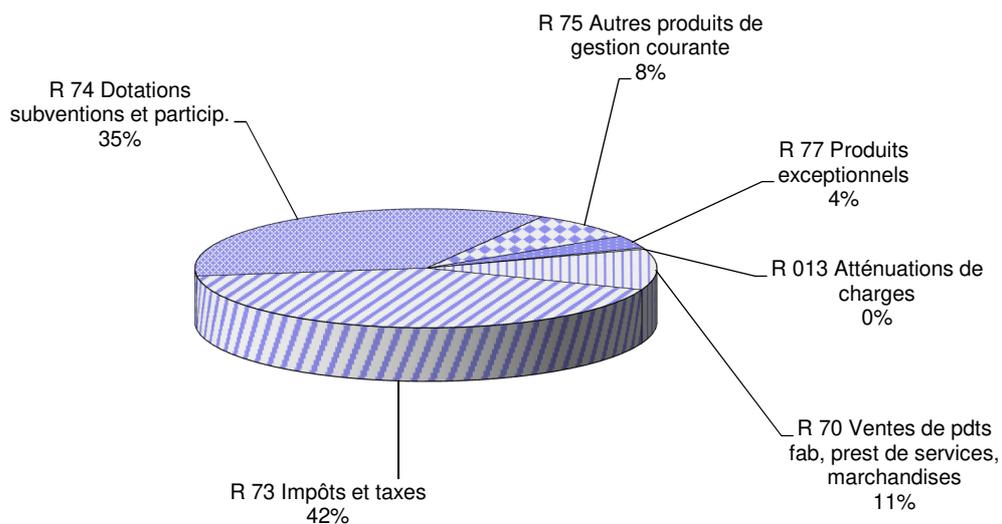


Au niveau des recettes de fonctionnement :

- une vente de bois supérieure aux prévisions (chapitre 70 : vente de produits fabriqués, prestations de service)
- le maintien du niveau des recettes en matière d'impôts et taxe (Chapitre 73 : impôts et taxes)
- la perception du FCTVA pour la partie « fonctionnement » (Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations)
- La commune a encaissé divers produits : ristourne de notre assureur, facturation suite à dépôts de plaintes (ordures), chasse prescrite (personnes n'ayant pas récupéré le produit de la chasse en trésorerie) : chapitre 77 : produits exceptionnels

chapitres	Prévisions 2018	réalisations 2018
R 013 Atténuations de charges	2 250,00 €	2 594,60 €
R 70 Ventes de pdts fab, prest de services, marchandises	58 030,00 €	76 215,93 €
R 73 Impôts et taxes	270 630,00 €	288 027,47 €
R 74 Dotations subventions et particip.	229 124,00 €	243 474,08 €
R 75 Autres produits de gestion courante	18 800,00 €	52 110,36 €
R 77 Produits exceptionnels	23 259,64 €	24 127,96 €

Recettes de fonctionnement



Au niveau des dépenses d'investissement :

Chapitre 16 : Emprunts

Le remboursement de l'emprunt est conforme aux prévisions et au tableau d'amortissement du prêt contracté au CCM. (826 000 € Contracté en 2011 et allant jusqu'en octobre 2026)

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Cela concerne la dépense annuelle d'investissement relative au logiciel JVS (compta, paie, élections, population, etc...)

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Les travaux réalisés en 2018 sont :

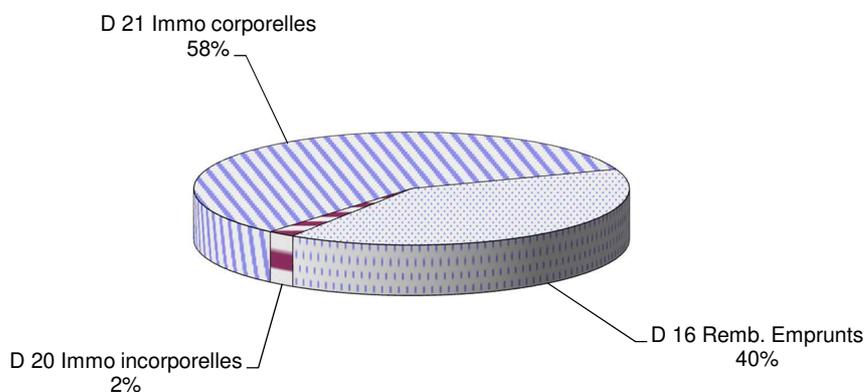
- les travaux sylvicoles (forêt)
- remplacement de la porte arrière du presbytère
- travaux parking imp. Des Tilleuls + travaux de voirie Rue de la Fontaine
- Des honoraires pour le cabinet LAMBERT (travaux imp. Des Tilleuls, Travaux Voirie Rue de la Fontaine, projet sentier pédestre entre Léning et Francaltroff)
- Acquisition d'un nouvel épandeur à sel pour le service technique
- Acquisition d'un ordinateur portable pour le périscolaire
- Acquisition d'une table et chaises pour le périscolaire
- Acquisition d'une table réglable pour handicapé pour l'école
- Pose de stores au périscolaire et à la mairie

Les restes à réaliser à reporter sur le budget de 2019 :

- Travaux complémentaires Imp. Des Tilleuls et Rue de la Fontaine et trottoir Rue de Dieuze (32 076,00 €)
- Travaux logement 7 Rue de Dieuze (43 660,04 €)
- Travaux de remplacement de fenêtres et volets dans un logement communal au 2 Rue des Jardins (9 463,35 €)

chapitres	prévisions 2018	réalisations 2018
D 16 Remb. Emprunts	52 950,00 €	52 307,60 €
D 20 Immo incorporelles	2 700,00 €	2 677,44 €
D 21 Immo corporelles	221 008,33 €	76 716,11 €

Dépenses d'investissement



Au niveau des recettes d'investissement :

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

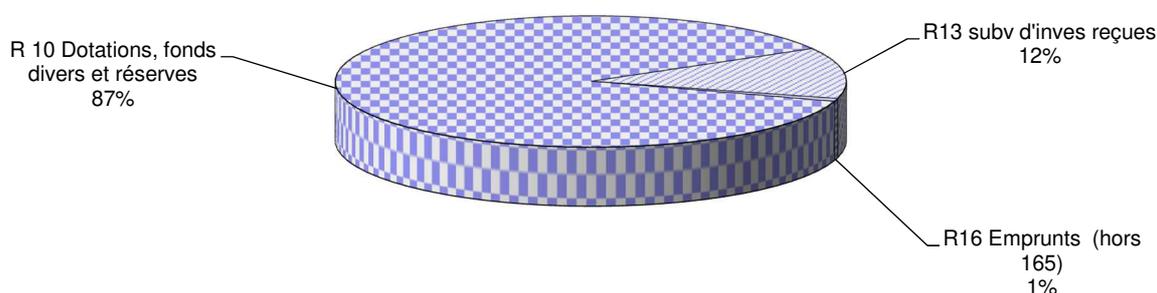
Ce chapitre contient le versement du FCTVA de l'année 2017, de la perception de la taxe locale d'équipement, de la taxe d'aménagement et de l'affectation d'une partie du résultat de 2017 (compte 1068)

Chapitre 13 : Subventions d'investissement

La commune a perçue 6 870 € de subvention « amende de police » pour les travaux de Parking Imp. Des Tilleuls

chapitres	prévisions 2018	réalisations 2018
R13 subv d'inves reçues	0,00 €	6 870,00 €
R16 Emprunts (hors 165)	600,00 €	400,00 €
R 10 Dotations, fonds divers et réserves	48 652,81 €	47 338,85 €

Recettes d'investissement



BUDGET PRIMITIF 2019

I) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1) Les dépenses générales (chapitre 011)

Focus sur *l'évolution des fluides* :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
Eau (60611)	2 815,53 €	3 568,44 €	3 047,08 €	3 118,01 €	3 150,00 €
Electricité (60612)	22 011,37 €	22 160,98 €	21 573,25 €	23 638,39 €	24 000,00 €
Combustibles (60621)	23 046,87 €	19 207,48 €	23 850,97 €	23 661,41 €	24 000,00 €
Carburant (60622)	1 331,01 €	1 210,47 €	1 857,74 €	2 150,11 €	2 200,00 €

Focus sur *l'évolution des contrats de prestations de services* :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
Prestations de services (611)	85 399,55 €	90 987,45 €	125 549,00 €	170 195,92 €	125 000,00 €

Les prévisions sont en baisse en 2019, car les dépenses de cet article sont réparties dorénavant entre l'article 611, 6283 (frais de nettoyage des locaux), 61521 (entretien terrains), 6156 (Maintenance), 615221 (bâtiments publics).

Focus sur l'entretien du patrimoine communal :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
Bâtiment publics (615221)	7 779,56 € (article 61522 non détaillé en 2015)	5 617,04 €	11 380,70 €	9 111,90 €	12 000,00 €
Autres bâtiments (615228)		957,89 €	2 333,57 €	1 189,64 €	3 000,00 €
Voirie (615231)	5 408,28 €	1 915,20 €	8 145,16 €	6 336,10 €	7 000,00 €
Réseaux (615232)	(article 61522 non détaillé en 2015)	9 163,68 €	2 562,00 €	2 217,60 €	10 300,00 €
Bois et Forêts (61524)	23 478,44 €	26 229,14 €	9 073,48 €	20 620,00 €	19 300,00 €

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Pour 2019 la masse salariale de la commune est répartie selon les postes suivants : les rémunérations brutes, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales.

Le nombre de postes ouverts au tableau des effectifs est de : 6
 Le nombre de poste pourvus est de : 6
 Le nombre de poste non-pourvus est de : 0
 Le nombre d'agents titulaires est de : 5
 Le nombre d'agents non-titulaires est de : 1
 Le nombre de poste à temps complet est de : 2
 Le nombre de poste à temps non-complet est de : 4
 Le nombre de poste à temps partiel est de : 0

Les dépenses liées à la rémunération du personnel (rémunération + charges) : 145 515,00 €
 Les dépenses liées à la médecine du travail s'élèvent à : 800,00 €
 Les dépenses liées à l'assurance du personnel s'élèvent à : 3 500,00 €

3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Le montant prévisionnel des indemnités de fonction s'élève à 21 000,00 €

Les subventions aux associations sont d'un montant de : 4 350,00 €

Se répartissant ainsi :

- - Association des Arboriculteurs de Francaltroff : 500,00 €
- - Line Dance Innovation : 150,00 €
- - Associations des parents d'élèves « Les Coccinelles » 500,00 €
- - Gymnastique Volontaire féminine 150,00 €
- - Football club 1 800,00 €
- - Association des Mineurs 150,00 €
- - Training Club Canin 150,00 €

- Subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique pour l'installation d'une climatisation à la chapelle de l'Eglise ainsi qu'au Presbytère : 900,00 €
- Subvention à une association extra-locale : Vie Libre 50,00 €

4) les charges financières (chapitre 66)

Le montant des intérêts à rembourser en 2019 est de 21 095,02 € pour l'emprunt de 826 000 € contracté en 2011.

Une prévision de 1 000 € pour le remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie de 100 000 € (en cas d'utilisable de cette dernière)

5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

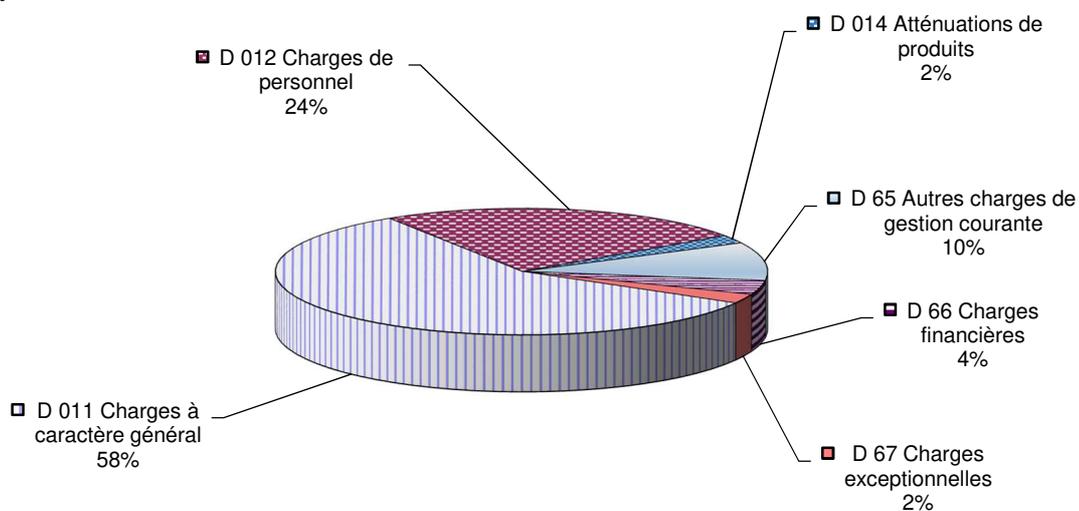
Une subvention d'équilibre d'un montant de 12 282,45 € est à inscrire au budget en prévision du versement de cette somme au budget annexe « Lotissement »

6) le virement à la section d'investissement est de : 205 648,51 €

Détail par chapitre

Chapitres	prévision 2019
<i>D 011 Charges à caractère général</i>	353 270,00 €
<i>D 012 Charges de personnel</i>	149 815,00 €
<i>D 014 Atténuations de produits</i>	13 123,00 €
<i>D 65 Autres charges de gestion courante</i>	59 950,00 €
<i>D 66 Charges financières</i>	22 100,00 €
<i>D 67 Charges exceptionnelles</i>	14 882,45 €

Dépenses de fonctionnement



II) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les recettes proviennent des services suivants :

- Vente de bois
- RODP (redevance d'occupation du domaine public par EDF et France télécom)
- location de la chasse (2 500 € pour le lot n°1 et n°2)
- charges locatives des baux ruraux

Les principaux produits des services et du patrimoine ont évolué de la manière suivante :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
Coupe de bois (7022)	125 408,09 €	11 461,42 €	29 815,28 €	67 775,19 €	49 000,00 €
Menus produits forestiers (7023)	4 843,00 €	11 390,01 €	2 766,50 €	3 871,00 €	7 500,00 €
Redevance d'occupation du Domaine public (70323)	851,77 €	840,00 €	536,00 €	1 149,28 €	800,00 €

2) Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les bases et les taux d'imposition ont évolué de la manière suivante :

	2015	2016	2017	2018	Prévision 2019
Base TH	560 300,00 €	584 600,00 €	574 400,00 €	587 100,00 €	592 782,00 €
Taux TH	20,34	20,54	20,54	20,54	20,54
Base TFB	429 700,00 €	430 500,00 €	444 600,00 €	452 500,00 €	454 060,00 €
Taux TFB	17,39	17,56	17,56	17,56	17,56
Base TFNB	56 200,00 €	56 800,00 €	56 900,00 €	57 600,00 €	57 597,00 €
Taux TFNB	48,58	49,07	49,07	49,07	49,07
Base CFE	40 400,00 €	39 800,00 €	31 300,00 €	36 900,00 €	./.
Taux CFE	19,60	19,80	19,80	19,80	./.

Le produits fiscal attendu pour 2019 s'établi à : 234 917,00 €

Suite au passage à la Fiscalité Professionnelle Unique de la Communauté de Communes du Saulnois, la CFE (cotisation foncière des entreprises), IFR, CVAE seront perçus par la CCS à notre place. En revanche, la commune va percevoir de la CCS une attribution de compensation d'un montant sensiblement équivalent.

Les autres produits issus de la fiscalité ont évolué de la manière suivante :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
IFER	1 930,00 €	2 125,00 €	2 681,00 €	2 707,00 €	./.
Fonds de péréquation	12 773,00 €	8 593,00 €	10 958,00 €	9 491,00 €	28 400,00 €*
Taxe sur la consommation d'électricité	16 507,91 €	16 606,86 €	17 807,71 €	17 349,62 €	17 000,00 €

* : cette somme comprend : 9 400 € de Fds de péréquation + 11 000 € de compensation par la CCS pour la CFE, IFR, CVAE (11000 €) + 8 000 € de Fds péréquation de la CCS

3) Dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations de l'Etat ont évolué de la manière suivante :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
Dotation forfaitaire (7411)	95 900,00 €	83 188,00 €	76 807,00 €	76 876,00 €	77 568,00 €
Dotation de solidarité rurale (74121)	23 484,00 €	27 362,00 €	34 498,00 €	37 372,00 €	39 300,00 €
Dotation nationale de péréquation (74127)	26 320,00 €	31 586,00 €	30 128,00 €	31 716,00 €	33 815,00 €
Dotation aux élus locaux (742)	2 812,00 €	2 895,00 €	2 962,00 €	2 972,00 €	3 030,00 €

Les autres subventions et participations reçues :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
FCTVA (744)	0	0	0	2 523,10 €	1 800,00 €
Autres communes (frais fonctionnement aux écoles) (74748)	19 515,00 €	17 850,00 €	19 298,40 €	19 890,00 €	18 000,00 €
Fds dép. péréquation TP (74832)	27 181,12 €	28 230,29 €	32 844,07 €	25 308,36 €	24 000,00 €
Autres attributions (7488)	27 610,70 €	35 814,38 €	37 075,30 €	34 628,62 €	25 000,00 €

4) Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Les loyers et charges encaissés par la commune évoluent de la manière suivante :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévision 2019
Loyers (752)	47 252,79 €	47 890,87 €	47 642,23 €	48 287,19 €	45 000,00 €
Charges (7588)	5 329,56 €	3 966,15 €	3 978,52 €	3 823,17 €	12 300,00 €

5) Les recettes exceptionnelles (chapitre 77)

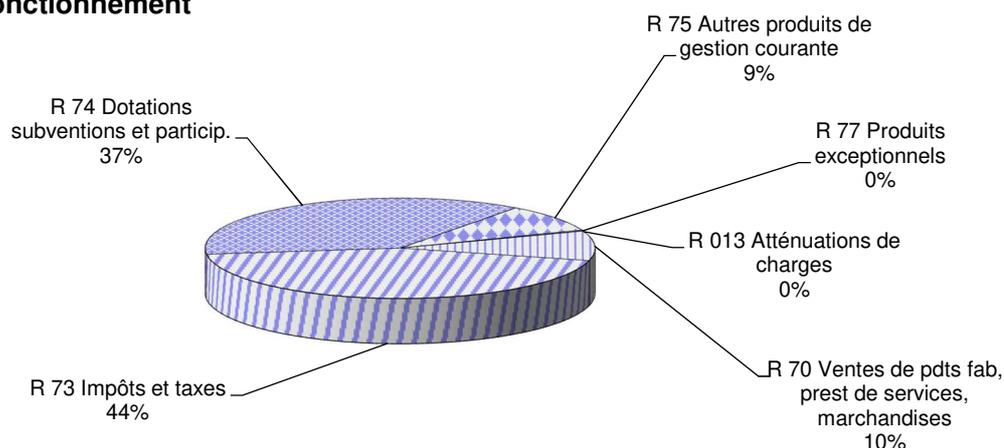
En 2018, la commune a vendu une parcelle sur la zone artisanale pour 19 248 € ainsi que 4 879 € de diverses recettes exceptionnelles dont chasse prescrite.

En 2019, une somme de 2 000 € est inscrite en prévision de recettes exceptionnelles (remboursement de sinistres, chasse prescrite, etc..)

Détail par chapitre

chapters	prévision 2019
R 013 Atténuations de charges	200,00 €
R 70 Ventes de pdts fab, prest de services, marchandises	60 650,00 €
R 73 Impôts et taxes	280 317,00 €
R 74 Dotations subventions et particip.	236 070,00 €
R 75 Autres produits de gestion courante	57 300,00 €
R 77 Produits exceptionnels	2 000,00 €

Recettes de fonctionnement



III) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements programmés en 2019 sont les suivants :

désignation	montant TTC	
Logiciel Mairie	3 050,00 €	
travaux Sylvicole	13 800,00 €	
Mise en sécurité traversée du village	105 218,00 €	
Travaux complémentaire Imp. Des Tilleuls, Rue de la Fontaine	32 076,00 €	Reste à réaliser de 2018
Matériel de bureau et informatique	2 000,00 €	En prévision
meublier pour périscolaire+ siège pour ATSEM	2 200,00 €	En prévision
Pose climatisation mairie + périscolaire	9 800,00 €	
aménagement paysager cimetièrre	8 100,00 €	
Remplacement fenêtres logement LUCAS	9 463,35 €	Reste à réaliser de 2018
Travaux bâtiment point poste	43 660,04 €	Reste à réaliser de 2018
Matériel pour service technique	2 975,97 €	En prévision

Le montant du capital à rembourser en 2019 est de 54 674,42 € (emprunt de 826 000 € contracté en 2011)

Détail par chapitre

chapters	prévisions 2019
D 16 Remb. Emprunts	55 280,00 €
D 20 Immo incorporelles	3 050,00 €
D 21 Immo corporelles	229 293,36 €

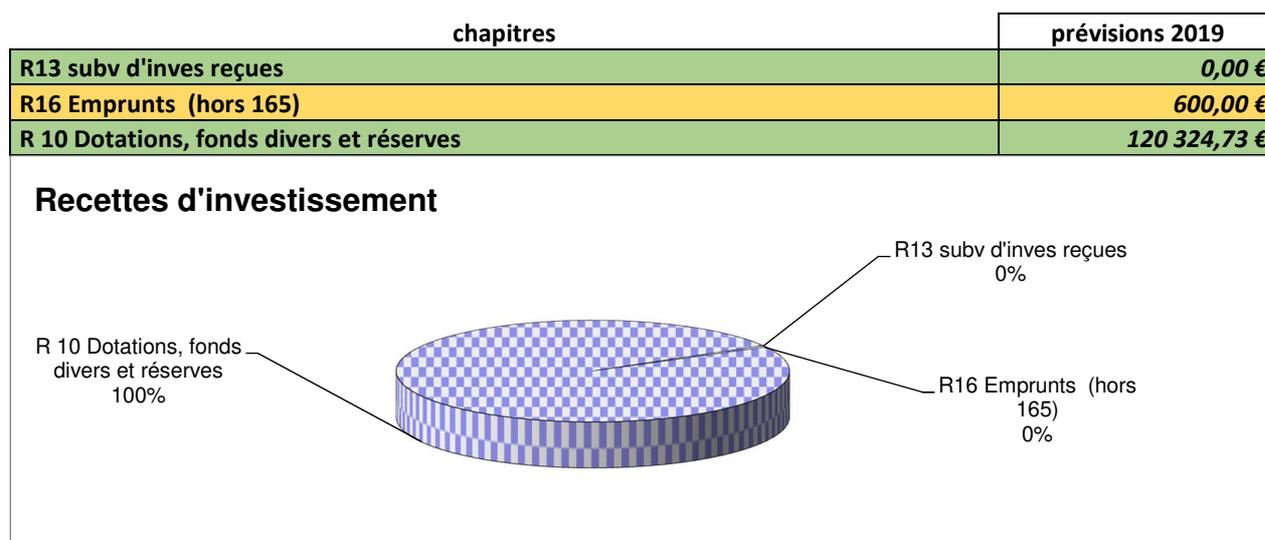
Dépenses d'investissement



IV) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- FCTVA (article 10222) :	12 300,00 €
- Taxe d'aménagement (article 10226)	4 189,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) :	103 835,73 €
- Le virement de la section de fonctionnement :	205 648,51 €



V) LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2019 se répartit de la manière suivante :

➤ emprunt à taux fixe :

CREDIT MUTUEL :

Montant :	826 000 € a été contracté le 16/11/2011
Taux fixe :	4,45 %
Date fin de remboursement :	30/11/2026
Capital restant dû au 31/12/2019 :	439 684,79 €
Intérêts restant dû au 31/12/2019 :	71 759,18 €

Pour 2019,

Le montant du remboursement en <u>capital</u> de la dette est de :	54 674,42 € (chapitre 16)
Le montant du remboursement des <u>intérêts</u> de la dette est de :	21 095,02 € (chapitre 66)